DE L'ADJECTIF À L'ADJECTIVITÉ EN FRANÇAIS : REGARD CROISÉ AVEC L'ARABE[1]

Résumé : *L'objectif du présent travail est de mener une étude comparée sur l'adjectif et l'adjectivité dans les langues française et arabe, d'observer les tendances générales, et de mettre en lumière d'éventuelles divergences susceptibles de caractériser du point de vue macroscopique le fonctionnement de l'adjectif en tant que catégorie et en tant que constituant de la phrase dans une perspective contrastive. La dimension comparative de notre étude proviendra de la confrontation des deux systèmes linguistiques. C'est ce double examen intralinguistique et interlinguistique qui nous permettrait effectivement de formuler quelques conjectures théoriques, d'entrevoir les différences potentielles entre les deux langues, mais surtout de mettre en évidence l'intérêt d'élargir la perspective d'analyse dans la description des langues.*

Mots-clés : adjectif – adjectivité – comparaison - critères

FROM ADJECTIVE TO ADJECTIVITY IN FRENCH: A COMPARATIVE PERSPECTIVE ON ARAB

Abstract: *The aim of the present paper is to conduct a comparative study on adjective and adjectivity in the French and Arabic languages, to observe general trends, and to highlight any differences that may characterize, from a macroscopic point of view, the functioning of the adjective as a category and as a constituting of the sentence in a contrastive perspective. The comparative dimension of our study will come from the confrontation of the two linguistic systems. It is this double intralinguistic and interlinguistic examination that would allow us to formulate some theoretical conjectures, to glimpse the potential differences between the two languages, and above all to highlight the interest of broadening the perspective of analysis in the description of languages.*

Keywords: *adjective - adjectivity - comparison - criteria*

1. Introduction

Y a-t-il des critères qui forment la grille du prototype de l'adjectif en français et en arabe[2] ? Qu'est-ce que l'adjectivité ? S'agit-il d'une même catégorie ou de deux catégories distinctes ? Ces quelques questions, qui témoignent de la difficulté de cerner les deux notions, nous ont incitée à entreprendre la présente recherche.

En général, les réflexions sur l'adjectif en français gravitent autour de sa classification (qualificatifs, relationnels, de troisième type[3]), sa construction et sa variabilité positionnelle. Quant à l'adjectif en arabe, il demeure un des sujets relativement peu étudiés dans le domaine de la linguistique : à l'exception de quelques rares ouvrages, nous n'avons pas trouvé des études spécifiquement concentrées à ce sujet.

[1] Racha **El Khamissy**, Faculté des Langues-Université Ain Shams
rachaelkhamissy@yahoo.fr

[2] Nous suivons le système de translittération fondé sur la norme DIN-31635, mieux connue sous le nom de «translittération *Arabica*».

[3] *Cf.* Schnedecker, 2002 ; Marengo, 2011.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

L'objectif de cet article serait de mener une étude comparée sur l'adjectif et l'adjectivité dans les deux langues, d'observer les tendances générales, et de mettre en lumière d'éventuelles divergences susceptibles de caractériser du point de vue macroscopique le fonctionnement de l'adjectif en tant que catégorie et en tant que constituant de la phrase, dans une perspective contrastive. Nous tenterons d'établir l'identité de l'adjectif dans les deux langues, tout en soulignant leurs points de convergence et de divergence, et d'éclaircir la notion d'adjectivité qui n'est pas un fait propre au français. Il nous a donc semblé important d'inscrire cette problématique dans une perspective de linguistique contrastive.

Nous présenterons d'abord une vue générale sur les parties du discours en français et en arabe. Nous dresserons plus précisément le profil de l'adjectif en tant que classe grammaticale au sein des deux systèmes linguistiques respectifs, dans les grammaires contemporaines ainsi que dans les études antérieures, afin de mieux circonscrire cette catégorie. Ensuite, et dans la deuxième partie, nous passerons en revue les différents critères d'identification et de délimitation de l'adjectif pour enfin examiner les réalisations linguistiques du "système de l'adjectivité" dans les deux langues, notion floue notamment en arabe. Nos paramètres descriptifs comprennent la classe de l'adjectif, les critères pertinents pour délimiter la catégorie adjectivale, les possibilités de conversion catégoriale et les propriétés ou composantes de l'adjectivité.

La dimension contrastive de notre étude proviendra de la confrontation des deux systèmes linguistiques. C'est ce double examen intralinguistique et interlinguistique qui nous permettrait effectivement de formuler quelques conjectures, d'entrevoir les différences potentielles entre les deux langues, mais surtout de mettre en évidence l'intérêt d'élargir la perspective d'analyse dans la description des langues.

2. L'adjectif : les contours d'une catégorie

Les parties du discours constituent un élément essentiel de l'analyse grammaticale. La délimitation des classes de mots, et plus particulièrement de la classe adjectivale, constitue dans la description des langues une question traditionnelle et délicate. Bien que définie dans bon nombres de grammaires françaises, la notion d'adjectif continue à poser problème, étant ostensiblement sujette à de nombreuses immixtions intercatégorielles, notamment à la catégorie nominale. Le label "adjectif" comprend en français d'après Noailly (1999 : 9) « toutes les formes s'accordant au substantif à l'intérieur du groupe nominal ». Selon Riegel et al. (1994 : 355-356), « les adjectifs dépendent d'un autre terme de la phrase, généralement nominal ou pronominal (…) ils indiquent une caractéristique, essentielle ou contingente, du terme auquel ils se rapportent ». *Le Robert* donne la définition suivante :

> ***adjectif, ive*** *[adʒɛktif, iv] n. m. et adj. • XIVe; lat. gramm. adjectivum ≪qui s'ajoute ≫, trad. gr. epitheton → épithète I N. m. Mot susceptible d'être adjoint directement (épithète) ou indirectement (attribut) au substantif avec lequel il s'accorde, pour exprimer une qualité (qualificatif) ou un rapport (déterminatif). Adjectifs démonstratifs, exclamatifs, indéfinis, interrogatifs, possessifs, numéraux, relatifs (⇒déterminant). Adjectifs qualificatifs. Degrés de comparaison et d'intensité de l'adjectif qualificatif. ⇒ comparatif, superlatif. Adjectif substantive; employé adverbialement.* (*Le Nouveau Petit Robert*, version électronique, 2001)

Autrement dit, l'adjectif n'existe généralement que grâce à son support et cette existence même dépend manifestement de la catégorie nominale. Le trait distinctif des adjectifs réside donc dans l'étymologie latine de ce label *adjectivum* signifiant "*qui s'ajoute à*".

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

Quant à l'adjectif en arabe, il est problématique à tous les niveaux. Partant de la dénomination qui vacille entre deux appellatifs ("ṣifa" vs "na't"[1]), passant par le dilemme de sa catégorisation dans le système des parties du discours (sous-classe des substantifs ?), de son statut (classe grammaticale ou fonction ?[2]) et de son changement catégoriel, la notion serait une des plus difficiles à traiter.

De fait, les grammairiens traditionalistes arabes sont presque tous d'accord que la langue arabe ne possède que trois classes grammaticales : le nom, le verbe et la particule, théorie ostensiblement calquée sur le modèle grec. Les réflexions de l'école de Bassra et celles de Kufa ont reconnu cette classification tripartite[3] approuvée par Sibawayh, le maître incontesté de la grammaire arabe. Mais où en est l'adjectif ? Forme dérivée du verbe, l'adjectif est considéré comme un nom dérivé (*'ism muštaq*), donc une sous classe du nom. Cette catégorie floue dont les frontières sont imprécises ressemble au nom avec lequel il partage bon nombre de critères dont la nounation, la détermination, l'annexion… sans pour autant trop s'éloigner du verbe puisqu'il en est dérivé[4]. La catégorie adjectivale en arabe se trouve donc aux confins des classes verbale et substantivale. Ce n'est que dans les travaux récents que certains linguistes et grammairiens ont reconsidéré la répartition des mots en quatre classes[5], voire en sept[6] selon les critères de la forme et de la fonction, faisant ainsi de l'adjectif une catégorie grammaticale à part entière.

Parle-t-on de "ṣifa" ou de "na't" ? Les grammairiens arabes pour la plupart (comme Sibawayh, les écoles de Basra et de Kufa) ont indifféremment utilisé les deux désignations. Par contre, Al Radiy (1998 : 312) a réservé l'appellation "na't" à l'adjectif épithète. Dabbache (1992), lui, établit une distinction entre les deux termes, le premier signifiant plutôt la catégorie grammaticale et le second la fonction syntaxique.

En parcourant les dictionnaires de langues et les grammaires arabes, nous avons trouvé les définitions suivantes du terme "ṣifa" ou "qualificatif"[7] :

> « C'est le nom qui dénote une certaine manière d'être de la substance comme "grand", "petit", "sage"," imbécile" (…) » (nous traduisons[8]) (IBN YA'îš, 2001 : 232).
>
> « L'adjectif (chez les grammairiens) : le mot qui dénote un sens qui s'ajoute au substantif pour signifier son état et c'est l'épithète, le nom d'agent, le nom de patient, l'adjectif assimilé (qualificatif ressemblant), et l'élatif aussi » (nous traduisons[9]) (Dictionnaire Mu'ğam Alma'ânî Al ğâmi', version électronique)

[1] Les deux termes signifient « la qualification » ou « qualificatif ».

[2] « Le contexte permet presque toujours de déterminer si le terme sifa, dans tel ou tel passage, est employé pour désigner une classe lexicale ou une fonction syntaxique. » (Guillaume, 1992 : 64)

[3] Notons entre parenthèses que Damourette et Pichon (1911-1927) répertorient les mots en français en trois classes, tout comme l'arabe : les struments (mots grammaticaux ou mots outils), les verbes, et les noms. (*Cf*. Vassileva, 2007 : 117).

[4] L'adjectif peut avoir les possibilités combinatoires du verbe dont il est dérivé.

[5] Hassan, dans sa *Grammaire complète*, a soutenu l'avis d'une quatrième classe de mots, l'interjection.

[6] Tammaam Hassaan (1979) propose sept classes de mots dans son ouvrage *La langue arabe, son sens et sa formation*, à savoir nom, adjectif, verbe, pronom, interjection, circonstant et particule.

[7] GUILLAUME, 1992 : 60.

[8] "هي الاسم الدال على بعض أحوال الذات وذلك نحو طويل وقصير وعاقل وأحمق" (ابن يعيش ، 2001 : 232)

[9] "الصِّفة (عند النحويين) : الكَلِمَةُ الَّتِي تَدُلُّ عَلَى مَعْنىً يُضَافُ إِلَى الإِسْمِ لِلدَّلاَلَةِ عَلَى حَالَةٍ لَهُ وهي النَّعتُ ، واسمُ الفاعل ، واسمُ المفعول ، والصفةُ المشبهة ، واسمُ التفضيل أيضًا" (معجم المعانى الجامع، النسخة الالكترونية)

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

Dans le dictionnaire arabe *Almu'ğam Alwaṣîṭ* (2004 : 1027), la définition donnée à l'adjectif se contente de répertorier les formes pouvant être considérées comme adjectivales : « chez les grammairiens : l'épithète, le nom d'agent, le nom de patient, l'adjectif assimilé, et l'élatif aussi » (nous traduisons[1]).

Selon Dixon et Aikhenvald (2004), toutes les langues possèdent des adjectifs. Or, Feuillet (1988 : 139) voit que, « à la différence des catégories verbales, nominales et pronominales qui sont constants dans les langues, la catégorie adjectivale n'est pas universelle. On sait que certaines langues asiatiques et mélanésiennes ont des « verbes » statifs qualificatifs à la place d'adjectifs et que d'autres (bantoues par exemple) utilisent des structures nominales pour exprimer la qualité. Dans d'autres cas, la limite est douteuse : l'anglais moderne par exemple, "adjectivise" toutes sortes de mots ». Bien que cette question demeure non résolue, nous pouvons confirmer que les adjectifs existent bel et bien dans les deux langues considérées. Qu'il s'agisse d'une catégorie à part entière (comme en français) ou d'une catégorie dépendante d'une autre (comme en arabe), dans les deux cas, les linguistes se basent sur des critères – suffisants et/ou nécessaires – qui permettent de l'identifier. Ces critères s'appuient sur des soubassements morphologiques, syntaxiques, morpho-syntaxiques ou encore sémantiques. Si certains ne recourent qu'à un seul critère, d'autres en usent deux ou trois à la fois.

3. L'identité de l'adjectif en français et en arabe

Dans la perspective morphologique, l'adjectif occupe une place privilégiée. En effet, parmi les propriétés morphologiques des adjectifs en français nous pouvons citer la "dérivation suffixale (trans)catégorielle" de noms (les adjectifs dénominaux : industrie → industriel), de verbes (les adjectifs déverbaux : faire → faisable), d'adjectifs (les adjectifs déadjectivaux : riche → richissime, jaune → jaunâtre), de déterminants numéraux (trois → troisième) et d'adverbes (tard → tardivement), la préfixation à partir d'une base adjectivale (capable → incapable), la "conversion" de verbes (adjectifs verbaux : convainquant → convaincant) et de noms (une rose → une fleur rose, un piéton → rue piétonne), la composition (sourd-muet, nouveau-né)... Toutefois, il existe des adjectifs simples ou primitifs, non dérivés, qui ne présentent pas ces propriétés morphologiques. Il s'agit donc d'un critère démarcatif mais non restrictif. La morphologie flexionnelle (l'accord en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie) se présente pourtant comme un critère nécessaire et pertinent de cette catégorie adjectivale.

De même, en arabe, le critère morphologique dérivationnel lié à la formation de l'adjectif est de prime importance pour son identification : pour les grammairiens traditionalistes arabes tels que Sibawayh ou Ibn Yaîš, l'adjectif est un nom dérivé d'un verbe ("'ism muštaq") qui a souvent des schèmes morphologiques bien déterminés : 'ism fâ'il (nom d'agent ou participe actif ex. kataba→kâtib), 'ism maf'ûl (nom de patient ou participe passif ex. kataba→maktûb), ṣifa mušabbaha (adjectif assimilé ex. faraḥa→fariḥ), 'ism al tafḍîl (l'élatif ex. fa'ala→af'al) et ṣîġat-ul mûbâlaġa (forme d'intensité ex. fa'ala→fa'îl). Les adjectifs dérivés de verbes sont donc représentatifs de cette classe. Outre la morphologie de l'adjectif, les modifications que peut subir cette forme s'opèrent selon la catégorie du nombre (singulier, duel, pluriel), du genre (masculin et féminin) et selon le cas

[1] "عند النحويين: النعت، و اسم الفاعل ، و اسم المفعول ، و الصفة المشبهة و اسم التفضيل أيضا." (المعجم الوسيط، 2004 : 1027)

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

(flexion des mots : cas nominatif, cas accusatif, cas génitif). L'adjectif en arabe, d'une manière générale, suit son support[1].

La lecture du tableau ci-dessous nous permet de présenter, morphologiquement parlant, les adjectifs dans les deux langues en pointant les traits de similitude et de différence :

	Critères morphologiques d'identification								
	Dérivation			Adjectif simple	Conversion	Composition	Flexion (Accord)		
	Préfix-ation	Suffix-ation	Infix-ation				Genre	N°	Cas
Fr	(+)	(+)	(-)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(-)
Ar	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(+)	(+)

Tableau 1. Critères morphologiques d'identification de l'adjectif

La question qui se pose avec le plus d'acuité est la suivante : ces critères morphologiques sont-ils prototypiques, en termes de conditions nécessaires et suffisantes[2] ? En tant que procédés, ces traits ne sont pas exclusifs de la catégorie adjectivale en français : par exemple le substantif peut être dérivé (ex. attaquer → attaque), avoir de spécification inhérente pour le genre (étudiant(e)) et posséder la même morphologie plurielle que les adjectifs.

Il en va de même en arabe, puisque ces critères ne sont pas propres à l'adjectif. Il en partage certains avec le nom avec lequel il a un comportement morphologique analogue (les deux sont construits sur les mêmes schèmes, l'adjectif peut devenir nom par le biais de la substantivation,…).

Outre les propriétés morphologiques, les grammairiens français et arabes considèrent le critère syntaxique comme fiable en vue d'établir l'identité de l'adjectif. Du point de vue grammatical, l'adjectif en français s'adjoint au nom, étant un de ses satellites. En arabe, même si l'adjectif – en tant que forme – présente des caractéristiques communes avec le nom ou le verbe, il manifeste, en revanche, des caractéristiques syntaxiques propres qui permettent de le distinguer de ces deux parties du discours. Etant considéré toujours comme subordonné ou dépendant du nom, l'adjectif se relie à son support syntaxique sans l'intermédiaire d'un verbe. Au dire de Sibawayh (1966 : 386), « *l'adjectif est dépendant (subordonnée) du nom* » (nous traduisons[3]).

En ce qui concerne le comportement syntaxique de l'adjectif en français, celui-ci peut remplir deux fonctions différentes : un emploi épithète dans un syntagme nominal (1) ou un emploi prédicatif derrière les verbes attributifs (2). « Le propre de l'adjectif – attribut ou

[1] A quelques exceptions : il existe des adjectifs qui ont la même forme pour le genre masculin et pour le genre féminin et certains adjectifs n'ont qu'un seul genre, masculin ou féminin.

[2] J. Goes (1999) choisit comme cadre de l'étude de l'adjectif la théorie du prototype, approche qui accepte l'idée de catégories à frontières floues et celle de transitions intercatégorielles.

[3] (386 : 1966 ,سيبويه) "الوصف تابع للاسم "

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

épithète – serait donc de rester adnominal, malgré le détachement relatif qui peut être opéré par la construction attribut. C'est le comportement de l'adjectif "idéal", disons donc prototypique » (Goes, 1999 : 128).

(1) La **jolie** fille chante.
(2) La fille devient **jolie**.

La pronominalisation de l'adjectif dans la construction attributive s'effectue par le biais du pronom personnel neutre "le" :

(3) Intelligente, elle le deviendra sûrement.

En arabe, la forme adjectivale suit le substantif auquel elle se rapporte – tout en s'accordant en genre, en nombre et en cas avec lui – pour exprimer une fonction syntaxique principale, celle de l'épithète (ṣifa-tun na'tiya-tun ou na't tout court) ou ce que Guillaume nomme "qualificatif syntaxique" (1992 : 63). Notons que le nom peut bien se passer de l'adjectif sans qu'il détruise l'énoncé (*Cf.* DEBBACHE, 1992) et sans que cela n'entraîne l'agrammaticalité de la phrase.

(4) 'arâ walad-an **ğamîl-an** (= Je vois un **beau** garçon)
(4') 'arâ walad-an (= Je vois un garçon) (*Test de suppression*)

La distribution de l'adjectif dans le SN de la phrase française est soit en antéposition soit en postposition. Il peut également bien être apposé à gauche ou à droite du substantif. En revanche, il occupe constamment la position postposée en arabe.

L'analyse syntaxique recourt aussi à la coordination comme critère adjectival. De fait, les adjectifs en français peuvent être juxtaposés et/ou coordonnés (5). Il en va de même pour l'arabe (6) :

(5) Elle est **belle** *et* **jeune**.
(6) bismillah-i **r-raḥmân-i r-rahîm-i** (= au nom d'Allah clément et *miséricordieux).*

En ce qui concerne la possibilité d'intercalation d'éléments entre l'adjectif et son support, si en français l'élément adverbial est généralement le plus susceptible de s'y insérer (7), en arabe, il peut y avoir des intercalations beaucoup plus étoffées, pouvant atteindre une proposition tout entière (8) :

(7) Une fille *très* **belle**.
(8) wa haḏa kitâb-un *anzalnâh-u* **mubarak-un** (=voici un Livre (Le Coran), que Nous avons fait descendre, béni).

Il est à noter que ces traits syntaxiques ne sont pas tous des critères de typicité adjectivale. C'est l'antéposition en français qui peut être définie comme condition nécessaire et suffisante pour délimiter la classe adjectivale[1], alors qu'en arabe, ces critères ne sont pas exclusivement adjectivaux[2].

Voici un tableau récapitulant le comportement syntaxique de l'adjectif dans les deux langues :

[1] « A l'inclusion de la qualité dans la substance, correspond ici l'inclusion de l'adjectif dans le SN : la fonction épithète est donc bien une fonction prototypique » (Remi-Giraud, 1991 : 161). Il ya pourtant des noms épithètes ex. tarte maison (*Cf.* Riegel et *al*., 1994 : 186)
[2] Parmi les dépendants syntaxiques (tawâbi'), il y a aussi l'apposition, le nom coordonné, …

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

	Critères syntaxiques d'identification							
	Dépendance	Suppression	Fonctions			Distribution		
			épithète	attribut	autres	Antéposition	Postposition	Apposé
Fr	(+)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(+)	(+)
Ar	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)[1]	(-)	(+)	(-)

Tableau 2. Critères syntaxiques d'identification de l'adjectif

Sur le plan morphosyntaxique, nous pouvons dégager dans les deux langues deux propriétés qui caractérisent les adjectifs : la gradation et le schéma comparatif. La classe adjectivale aurait donc une aptitude à être située sur une échelle d'intensité ou sur une échelle quantitative et possèderait par la suite des outils de gradation et de comparaison qui lui sont spécifiques. Pour le français par exemple, l'adverbe de degré ou d'intensité "très" est considéré par la plupart des linguistes comme un critère important pour délimiter les adjectifs (9). Il en est de même pour l'arabe où les morphèmes "ğidd-an" ou "ğadd" se combinent avec l'adjectif [(10) et (11)] comme outils de gradation.

(9) La fille est *très* **jolie**.
(10) 'arâ walad-an **ğamîl-an** *ğidd-an* (= Je vois un garçon très beau)
(11) haḏa ḫaṭar-un *ğadd-u* **'aẓîm** (= C'est un très grand danger).

De même, les adjectifs peuvent bien figurer dans les constructions comparatives du type "x est {plus, moins, aussi} Adj que Y" en français (12) – où l'on compare les deux entités x et y par rapport à une qualité –, et la forme morphologique "'af 'al" en arabe (13).

(12) Jean est *plus* **grand** *que* Paul.
(13) Aḥmad-un **'akbar-u min** Zayd-in. (Ahmad est plus grand que Zayd).

« De nombreux auteurs considèrent les phénomènes morphosyntaxiques qui sont liés à la comparaison et à la gradation comme très fiables pour isoler l'adjectif des autres parties du discours. La présence d'outils de gradation qui lui sont particuliers serait même un trait universel de l'adjectif » (Goes, 1999 : 66). Or, la cooccurrence avec un spécificateur de degré (très) et l'instanciation de schémas de comparaison ne sont pas des critères exclusifs de l'adjectif : l'adverbe "très" peut bien s'associer à un adverbe (ex. *très* bien) et le morphème arabe "ğadd" à un substantif (ex. haḏa 'âlim-un *ğadd-ul* 'ilm-i = C'est un très grand savant) ; les adjectifs de couleur sont réfractaires à la gradation[2] (ex. *Cette robe est très rouge) ; la configuration comparative en français peut bien porter sur un nom, un adverbe ou même un verbe (ex. Jean dort plus que Paul).

L'absence de détermination ou la détermination zéro est un critère distinctif de l'adjectif en français : en effet, celui-ci n'est pas accompagné d'un déterminant (14), ce dernier étant considéré comme l'indice de substantivation par excellence. En revanche, en arabe,

[1] Voir *Infra*.
[2] *Cf.* Kleiber, 2007.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

l'adjectif épithète suit son support nominal : si celui-ci est déterminé (par "al"), l'adjectif l'est aussi (15), sinon il reste indéterminé (16).

(14) La fille est jolie. (*La fille est la jolie).

(15) 'arâ alwalad-a **alğamîl-a.** (=Je vois le beau garçon)

(16) 'arâ walad-an **ğamîl-an.** (=Je vois un beau garçon)

	Critères morphosyntaxiques d'identification		
	Gradation	comparaison	Détermination
Fr	(+)	(+)	(-)
Ar	(+)	(+)	(+)

Tableau 3. Critères morphosyntaxiques d'identification de l'adjectif

Qu'en est-il des critères sémantiques du paradigme "adjectif" ? La majorité des linguistes « s'accordent pour dire que des concepts comme qualité, couleur, dimension, ou tout simplement le fait de qualifier – d'attribuer une qualité - sont des universaux sémantiques » (GOES, 1999 : 46). Grosso modo, du point de vue sens, « l'adjectif exprime une qualité ou une relation, alors que le substantif désigne, comme son nom l'indique, une substance, et le verbe un procès » (Baylon et Fabre, 1973 : 44). Autrement dit, l'adjectif soit exprime une qualité ou une propriété de son nom-tête dans le SN (qualifiant ou qualificatif : N + Adj /Adj + N) ou dans la prédication (N/Pronom+Vattributif+Adj), soit détermine une classe (classifiant ou relationnel) en instaurant une relation entre le Nom recteur et la catégorie à laquelle il renvoie (ex. présidentiel, cérébral).

L'adjectif est également dépourvu d'autonomie : il dépend référentiellement du support dont il vient indiquer le sens en précisant une qualité ou une caractéristique du référent de ce nom. Selon Goes (2017 : 34), « l'adjectif est très dépendant de son support, étant donné que son interprétation varie en fonction du substantif sur lequel il porte ». En arabe, Ibn Ya'îš se base sur le critère du signifié pour cerner la notion "adjectif" et précise que « l'adjectif signifie une manière d'être et une qualité comme 'noir' »[1] (2001 : 26). Or, si l'adjectif sert en arabe à qualifier le contenu du nom (17), il se confond parfois avec lui (dans le cas de substantivation) (18).

(17) ğâ'at-u alfatat-u **alğamîla-tu**. (=La jolie fille est venue)

(18) ğâ'at-u **al ğamîla-tu**. (=La jolie est venue)

Il est à noter que les critères sémantiques de l'adjectif ne sont pourtant pas exclusifs de cette catégorie. Les substantifs, les compléments du nom et les subordonnées relatives par exemple peuvent jouer parfois ce rôle (ex. tarte maison ; vêtements sport ; un homme de courage ; une attitude qui manifeste de la crainte).

Au vu de ces critères, avons-nous établi les critères identificatoires du prototype de l'adjectif en termes de propriétés nécessaires et suffisants ? « Une difficulté constante dans l'étude des adjectifs, sans équivalent pour les noms ou les verbes, est qu'une fois établi dans une langue donnée un prototype de comportement adjectival (…) il est fréquent de constater que la proportion de lexèmes se comportant pleinement selon ce prototype est relativement faible par rapport a celle de lexèmes qui s'en écartent plus ou moins »

[1] "الصفة تدل على ذات و صفة نحو أسود" (ابن يعيش ، 2001 : 26)

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

(Creissels, 2006 : 200-202). Nous pouvons donc dire, avec Salles (2004 : 7), qu' « aucun des critères utilisés pour définir ce prototype n'est spécifique à l'adjectif ». Or, à notre sens, même si les traits susmentionnés ne sont pas exclusivement adjectivaux, ils sont bien distinctifs, d'autant plus si l'on en réunit des critères multiples (deux ou plusieurs).

4. De l'adjectif à l'adjectivité

Passons maintenant à une notion fort proche de celle de l'adjectif, à savoir l'adjectivité. Qu'est-ce que l'"adjectivité" ? Quoique ce terme ne soit pas attesté dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (9ème éd), ni dans le *Trésor de la langue française*, *Encyclopædia Universalis* lui donne la définition suivante : « Linguistique. Caractère de l'adjectif, ensemble de propriétés liées à cette forme grammaticale » (*Encyclopædia Universalis*).

On le retrouve toutefois dans plusieurs articles et travaux scientifiques portant sur l'adjectif[1] pour désigner l'emploi adjectival d'un mot, ce qui relève du *transfert intercatégoriel*, de *translation* selon Tesnière (1959) ou de ce que Kerleroux (1996) nomme *distorsion catégorielle*. L'adjectivité se présente donc comme une notion généralisante regroupant tout mot ou partie du discours pouvant être employé adjectivement. Le processus même qui consiste à donner à un mot quelconque la valeur d'un adjectif est l'adjectivation.

Quant au concept d'adjectivité en arabe (waṣf ou waṣfiya), en tant que tel, il n'en est pas moins ambigu : il apparaît dans le sens de "qualification/description" ou de "qualificatif". Si la notion est plutôt générique et peut s'appliquer à des domaines extralinguistiques, elle peut aussi revêtir une acception linguistique dans la description du fonctionnement de la langue arabe.

4.1. L'adjectivité en français

En français, certaines classes de mots peuvent manifester des comportements nouveaux, quand elles se définissent selon leur relation au substantif. Plus ces mots accèdent à un fonctionnement dépendant, plus ils s'approchent de leur rôle d'ajout, donc d'adjectif. Dans ce cas, sans être pour autant indépendant ni autonome, ces items ne désignent plus une action (dans le cas de l'adjectivation du participe) ni un concept (dans le cas de l'adjectivation du nom) et ne modifie pas le procès verbal (dans le cas de l'adjectivation de l'adverbe) mais expriment plutôt une propriété ou une qualité. Il s'agira donc ici de présenter quelques situations où d'autres parties du discours revêtent un caractère adjectival pour en mesurer leur degré d'adjectivité.

4.1.1. Le participe adjectivé

Les participes, qu'ils soient présent ou passé, peuvent aisément être employés adjectivement. En se débarrassant de leur auxiliaire dans le cas du participe passé et en changeant parfois d'orthographe et de quelques propriétés dans le cas du participe présent, ces lexèmes sont les plus aptes à se comporter comme adjectifs. Voici quelques tests pour évaluer leur potentiel adjectival :

1. Critères morphologiques :
 - Flexion : accord en genre et en nombre avec le support nominal (Une pomme **croquée** ; les forêts **environnantes**).
 - Dérivation : il est dérivé du verbe (prendre → **pris** ; fatiguer → **fatigant**)

[1] Roché, 2006 ; Goes, 1999 ; Fox, 2012 ; Benzitoun 2013 ; Salles, 2004, etc.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

- Coordination (Tu me *sembles* **fatiguée et énervée**)

2. Critères morphosyntaxiques :
 - Gradation : il peut être précédé d'un adverbe de degré typique de l'adjectif (Tu me *sembles bien* **fatigué**).
 - Comparaison (Il est *plus* **appliqué** *que* son frère).
 - Détermination zéro.
3. Critères syntaxiques :
 - Présence d'un support nominal (Un travail **intéressant**).
 - Fonctions épithète et attribut (une boisson **glacée** ; la boisson est **glacée**).
 - Critère distributionnel : postposition par rapport au substantif (Un appartement **meublé**) ou détachement (**Etonnée**, Marie sortit de la salle).
4. Critère sémantique : les participes adjectivés sont principalement qualificatifs, leur sens découlant du verbe d'où ils sont dérivés. Toutefois, ils peuvent parfois développer des sens qui diffèrent du sens du verbe ou donner lieu à des formes dérivées qui ne correspondent à aucun verbe (inconnu, incompris, inattendu, indisposé, ledit,…).

4.1.2. Le substantif adjectivé

Il est à remarquer que l'emploi adjectival est très accessible aux substantifs. Un substantif peut changer de catégorie et prendre le rôle d'adjectif quand il fonctionne comme prédicat sans être accompagné de déterminatifs :

(19) Catherine devient **reine**.

« Les grammairiens sont en général d'avis que lorsque la fonction d'attribut est remplie par un substantif sans déterminant, il se comporte à la manière d'un adjectif, renvoyant non pas à un élément du réel mais à la propriété contenue dans sa définition » (Denis et Sancier Château, 1994 : 74). L'attribut prédique une propriété du sujet : en l'occurrence, Catherine est revêtu d'une propriété, que la valeur sémantique soit de statut ou de qualification. Selon Le Goffic (1993 : 206), « le substantif attribut marque une qualité (non restreinte), qui imprègne totalement le sujet, dans laquelle le sujet (d'extension restreinte) s'absorbe entièrement ». Toutefois, Noailly (1991) conteste l'éventuelle nature adjectivale de ces substantifs et insiste sur le fait qu'ils gardent toujours leur nature nominale.

En outre, le nom peut être employé adjectivement lorsqu'il est postposé à un autre nom qu'il détermine dans une structure de type N1+N2 :

(20) Un professeur **fantôme**/une tarte **maison** /liaison **satellite**/date **limite**/prix **plancher.**

où N2, en apport de qualification, joue par rapport à N1 un rôle déterminatif comme celui de l'adjectif et lui attribue une caractéristique essentielle.

Dans ces cas, les formes substantivales (N2) prennent des existences syntaxiques et sémantiques ostensiblement dépendantes.

Ces substantifs employés adjectivement acquièrent des propriétés caractéristiques de l'adjectif qualifiant. Pour tester et évaluer le degré d'adjectivité de ces formes, nous les soumettrons à quelques tests diagnostics d'adjectivité par rapport à un fonctionnement morphologique, syntaxique, morphosyntaxique ou une interprétation sémantique typiquement adjectivaux. Il s'agit d'une série de neuf tests :

1. Critère morphologique[1] :

[1] L'adjectivation du nom se fait sans changement morphologique de type dérivationnel.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

- Flexion : accord en genre et en nombre avec le support nominal (Un acteur vedette ; des acteur***s*** vedette***s***)[1].

2. Critères morphosyntaxiques :
 - Gradation : N2 peut être précédé d'un adverbe de degré (Une solution ***vraiment*** miracle).
 - Détermination zéro.
3. Critères syntaxiques :
 - Présence d'un support nominal.
 - Fonctions attribut et épithète (exemples (19) et (20)).
 - Réfraction à l'ajout d'un adjectif (*Catherine devient *heureuse* **reine**).
 - Pronominalisation par le pronom personnel neutre "le" (Catherine devient **reine.** Catherine ***le*** devient).
 - Critère distributionnel : postposition par rapport au substantif (Une solution ***miracle*****)**.
4. Critère sémantique :
 - Qualification : ces substantifs adjectivés qualifient et attribuent une propriété ; ils « prennent souvent une valeur sémantique propre, distincte des valeurs sémantiques liées aux emplois nominaux » (Salles, 2004 : 10). Selon Riegel (1985 : 194), « sémantiquement, le transfert de la catégorie du substantif à celle de l'adjectif qualifiant correspond à la conversion d'une notion typante en une notion caractérisante ».

Ces traits, jugés saillants, sont retenus comme éléments d'adjectivité. Donc, au dire de Bally, « un substantif peut, avec la plus grande facilité, devenir adjectif […]. Il suffit pour cela qu'il soit privé d'actualisateur […] et qu'il adopte les conditions d'emploi de l'adjectif » (1965 : 308). Nous pouvons donc confirmer que les noms adjectivés montrent bien un certain degré d'adjectivité – ils peuvent être aussi adjectif qu'un adjectif ou même plus adjectif qu'un adjectif au dire de Salles (2004 : 8) – et semblent bien se situer sur un continuum entre l'adjectif et le nom.

4.1.3. L'adverbe adjectivé

Le nom et les participes ne sont pas les seules catégories qui puissent avoir un emploi adjectival. « L'adjectif a un rapport assez étroit avec l'adverbe ; on peut même considérer qu'il y a une relation analogique entre la modification du substantif par l'adjectif et celle du verbe par l'adverbe, l'adjectif étant au nom ce que l'adverbe est au verbe » (Bordea, 2016 : 85). Il est des cas où l'adverbe fonctionne comme adjectif :

(21) Un type **bien**.

L'unité adverbiale, en l'occurrence "bien", est commutable avec un adjectif : *Un* ***bon*** *type*. Analysons les paramètres qui définissent le degré d'adjectivité de l'adverbe :

1. Critères morphosyntaxiques :
 - Gradation : l'adverbe peut être précédé d'un adverbe de degré (Un type **très** bien).
 - Détermination zéro.
2. Critères syntaxiques :
 - Présence d'un support nominal.
 - Fonction épithète ou attribut (Un type ***bien*** ; ce type est ***bien***).

[1] Il y a des cas où l'accord ne se fait pas. Ex. des liaisons satellite.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

- Pronominalisation par le pronom personnel neutre "le" (Ce type ***l'***est).
- Critère distributionnel : postposition par rapport au substantif (Un type ***bien***).

3. Critère sémantique :
 - Qualification : les adverbes adjectivés identifient les qualités en question du support.

Il est à noter que les caractéristiques ainsi visés permettent en principe d'évaluer le degré d'adjectivité de l'adverbe.

Le tableau ci-dessous récapitule et compare le degré d'adjectivité des items adjectivés :

Adjectivité	Morphologie		Syntaxe						Morphosyntaxe		Sémantique	
	Dérivation	Flexion	Dépendance	Fonction		Distribution			Gradation	détermination	qualifier ou classifier	
				épi	Att	Anté	Post	App			être	chose
Adjectifs	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(+)
Participes adjectivés	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(+)
Noms adjectivés	(-)	(±)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(+)
Adverbes adjectivés	(-)	(-)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(-)	(+)	(+)

Tableau 4. Adjectifs et adjectivité en français

Une question importante s'impose : le terme employé adjectivement est-il devenu pleinement et entièrement adjectival ? Au regard des différents cas relevés, certaines conditions développent davantage l'adjectivité que d'autres : nous pouvons confirmer par exemple que le participe manifeste un haut degré d'adjectivité ; le substantif adjectivé témoigne d'un plus fort degré d'adjectivité que l'adverbe. Le fait que ces mots peuvent passer dans une autre catégorie prouve l'idée de la voie du continuum entre les parties du discours ainsi que de la perméabilité des classes et des contours flous de la catégorie adjectivale.

4.2. L'adjectivité en arabe

En arabe, la question de l'adjectivité prend des dimensions différentes. De prime abord, il faut préciser qu'en arabe, tout adjectif est nom (puisqu'il en est en tout cas une sous-catégorie), mais tout nom n'est pas nécessairement adjectif et ne peut pas toujours être employé adjectivement. Le cas dominant est celui de la substantivation de l'adjectif : le

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

support nominal peut être supprimé et cède par la suite la place au nom. Dans ce cas, le poids sémantique de l'adjectif substantivé est égal à celui du substantif.

Quant à l'adjectivation du substantif, ce processus s'opère uniquement sur quelques cas dont les noms d'action (al maṣdar) (22), les noms de relation (al 'ism al mansûb) (23), les noms de genre ('ism al ğins) dans la structure N1+N2 (24), et quelques expressions (25) :

(22) rağul-un **'adl-un** (homme justice = homme juste) ; 'imra'at-u **'adl-un** (femme juste).
(23) rağul-un **miṣriy-un** (=homme égyptien)
(24) rağul-un **'asad-un** (homme lion = homme courageux)
(25) rağul-u **ṣidq-in** (=homme bien, honnête) et rağul-u **sû'-in** (=homme mauvais, corrompu)

Nous pouvons toujours évaluer le degré d'adjectivité de ces unités substantivales par le biais de quelques tests :

1. Critères morphosyntaxiques :
 - N2 peut être précédé d'un adverbe de degré ('alim ***ğid-u*** al 'ilm-i).
 - Suivre la détermination ou l'indétermination du nom support.
2. Critères syntaxiques :
 - Présence d'un support nominal.
 - Fonction épithète.
 - Critère distributionnel : postposition par rapport au substantif.
3. Critère sémantique :
 - Qualification : ces substantifs servent à qualifier le contenu sémantique du nom (N1).

Adjectivité	Morphologie		Syntaxe					Morphosyntaxe		Sémantique	
	Dérivation	Flexion	Dépendance	Fonctions		Distribution		Gradation	Détermination	qualifier ou classifier	
				épi	Autres	Anté	Post			être	chose
Adjectifs	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)
Noms adjectivés	(-)	(±)	(+)	(+)	(-)	(-)	(+)	(+)	(+)	(+)	(+)

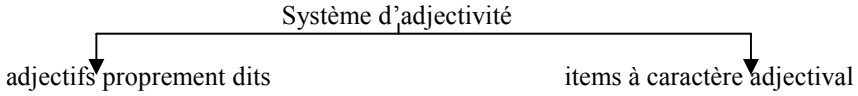
Tableau 5. Adjectifs et adjectivité en arabe

Contrairement aux participes présent et passé en français qui sont originairement verbaux et peuvent être employés adjectivement, les participes actifs et passifs en arabe sont bien des adjectifs morphologiquement et sémantiquement, ces lexèmes véhiculant des notions typiquement adjectivales. Ils peuvent agir comme de véritables verbes faisant appel par la suite à des arguments (sujet et complément d'objet direct dans le cas du participe actif (26), pseudo-sujet dans le cas du participe passif (27)):

(26) muhammad-u **kâtib-u** darsa-hu (=Muhammad écrit sa leçon)
(27) haḏâ l-rağul-u **masmû'-un** qawlu-hu (= La parole de cet homme est bien entendue)

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

En examinant les réalisations linguistiques du "système de l'adjectivité" en arabe, nous le situons à un niveau supérieur qui se manifeste par une multitude de procédés morphologiques et syntaxiques en proposant un schéma des dispositifs adjectivaux, lequel distingue principalement deux groupes : les adjectifs proprement dits et les items à caractère adjectival.



Dans la première catégorie, il s'agit des adjectifs épithètes proprement dits (ṣifa-tun na'tiya-tun). C'est une acception stricte qui limite l'adjectif à la partie du discours concernée et qui se définit par un ensemble de critères morphologiques et surtout syntaxiques[1]. Dans la seconde catégorie, il est question des items à caractère adjectival. C'est une acception qui englobe des formes morphologiques qui, quoique similaires à celles de la première catégorie, auront un comportement syntaxique différent[2].
Dans cette deuxième catégorie, l'élément à caractère adjectival occupe des fonctions syntaxiques autres que celle de l'épithète :

a. Attribut/Prédicat (ṣifa-tun musnada-tun ou ḫabar)

Il est à noter que "al ṣifa-tu l-musnada-tu" ou "attribut" détermine une propriété d'une entité évoquée par le nom, sans l'intermédiaire d'un verbe, et ce dans les phrases arabes de type nominal :

(28) al walad-u **ğamîl-un** (= Le garçon [est] **beau**)

L'adjectif attribut est le deuxième élément de cette phrase, le premier étant le sujet (mubtada'). La relation que ces deux constituants entretiennent entre eux est une relation d'interdépendance, chacun ne pouvant, à lui seul, constituer un énoncé. L'adjectif – en tant que forme morphologique dérivée – remplit donc une fonction prédicative (il ressemble à l'attribut en français) et est ici un élément essentiel de la phrase, sans lequel la phrase devient incomplète grammaticalement et/ou sémantiquement :

(26') *al walad-u (?) (= Le garçon) (*Test de suppression*)

En ce qui concerne le côté distributionnel, bien que la postposition soit l'emplacement communément admis, quelques cas d'antéposition sont attestés pour des raisons stylistiques ou de mise en relief :

(29) **ğamîl-un** al walad-u (= Beau [est] le garçon).

En ce qui concerne les flexions, l'adjectif attribut s'accorde en genre, en nombre et en cas avec son sujet[3]. En l'occurrence, c'est un masculin singulier au cas nominatif (marfû'). Toutefois, il ne suit pas le sujet dans la détermination : il reste indéterminé au moment où son sujet est déterminé.

[1] Voir *Supra*.
[2] Cette classification est inspirée de Al Radiy (Raḍiyueldîn Al Estrabaẓẓî,1998 : 312).
[3] L'adjectif attribut ne s'accorde pas en cas si la phrase débute par l'exposant temporel "kâna" et ses sœurs ou par la particule "inna" et ses sœurs.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

Le fait que l'adjectif puisse remplir la fonction de prédicat (ẖabar) ne peut en rien le distinguer des autres parties du discours qui, elles aussi, peuvent remplir la même fonction : le nom, le syntagme nominal, le syntagme prépositionnel, une proposition verbale.

b. Complément d'état (ḥâl)

Le mot "ḥâl" en arabe signifie l'état : cette fonction exprime donc l'état du sujet ou de l'objet lors du déroulement du procès. Elle ressemble au participe présent ou au gérondif français.

(30) 'arâ al walad-a **ḍâḥik-an** (=Je vois le garçon **souriant**)

(31) ğâ'a al ṯâlib-u **mâšiy-an** (=L'étudiant est venu **en marchant**)

L'adjectif, remplissant la fonction de complément d'état, n'est pas autonome ; il dépend du sujet ou de l'objet auquel il attribue une propriété, tout en étant postposé et dérivé. S'il s'accorde en genre et en nombre avec son support, il ne le suit pas dans la détermination ni dans le cas, le ḥâl étant toujours indéterminé et au cas accusatif (manṣûb). Sa suppression, même en réduisant un aspect sémantique dans l'énoncé, n'altère en rien sa grammaticalité :

(30') 'arâ al walad-a (=Je vois le garçon) (*Test de suppression*)

(31') ğâ'a al ṯâlib-u (=L'étudiant est venu) (*Test de suppression*)

Notons que cette fonction est non exclusivement adjectivale : le nom d'action, la proposition nominale, la proposition verbale et la quasi-proposition peuvent aussi remplir cette même fonction.

c. **Complément d'objet second** (maf`ûl bihi ṯânin équivalent à l'attribut du COD en français)

Cette fonction est liée à l'emploi de verbes ditransitifs trivalents :

(32) wağadt-u al walad-a **sa'îd-an** (=J'ai trouvé le garçon **heureux**)

(33) ğa'alanî **ḍâḥik-an** (= Il m'a rendu **souriant**)

L'adjectif, jouant le rôle de complément d'objet second ou d'attribut du COD, est postposé et dépendant du nom qu'il qualifie. La dépendance syntaxique se manifeste, dans ce cas, au niveau du genre, du nombre et du cas (accusatif). Il s'agit d'un constituant plus ou moins élémentaire, puisque son omission entraîne un changement de sens de la phrase (32') ou une phrase agrammaticale (33') :

(32') wağadt-u al walad-a (=J'ai trouvé le garçon). (*Test de suppression*)

(33') * ğa'alanî (?) (= *Il m'a rendu). (*Test de suppression*)

Il est possible de trouver ce complément antéposé :

(34) **sa'îd-an** wağadt-uka (=Heureux, je t'ai trouvé)

Cette fonction n'est pas typique pour les adjectifs car les noms peuvent aussi la remplir.

Ainsi avons-nous reconnu comme items à vocation adjectivale, tous les lexèmes à morphologie spécifique qui remplissent les fonctions attribut, complément d'état et complément d'objet second.

Pour récapituler :

	Morphologie		Syntaxe			Morphosyntaxe
Adjectivité	Dérivation	Flexion/Accord	Dépendance	Fonction	Distribution	Détermination

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

			G	N	C		Ép	Att	CE	COS	Anté	Post	déter miné	indéte rminé
Adjectifs proprement dit		(+)	(+)	(+)	(+)	(-)	(+)	(-)	(-)	(-)	(-)	(+)	(+)	(+)
Items à caractère adjectival	Attribut	(+)	(+)	(+)	(±)	(-)	(-)	(+)			(+)	(+)	(-)	(+)
	C d'état	(+)	(+)	(+)	(-)	(±)	(-)		(+)		(±)	(+)	(-)	(+)
	COS /Att du COD	(+)	(+)	(+)	(-)	(±)	(-)			(+)	(-)	(+)	(-)	(+)

Tableau 6. Adjectifs et items à caractère adjectival en arabe

5. Conclusion

Dans ce travail, nous avons tenté de passer en revue deux notions contiguës, celles de l'adjectif et de l'adjectivité dans une optique intralangue et interlangue. En effet, les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des adjectifs varient énormément d'une langue à l'autre : nous nous sommes intéressée à la délimitation de l'adjectif en français et en arabe en fonctions de caractéristiques saillantes en termes de critères nécessaire et/ou suffisants. Bien que l'adjectif en français occupe une partie de discours à part, ses propriétés identificatoires ne sont pas pour la plupart exclusives. Il en va de même pour l'arabe qui partage sa morphologie avec le substantif et le verbe et sa syntaxe avec le substantif.

Nous avons consacré le dernier volet de notre analyse parallèle à l'adjectivité. Il s'agit d'un concept plus large, qui indique les items employés adjectivement et manifestant par la suite un degré plus ou moins élevé d'adjectivité. Si en français, les formes participiales, substantivales et adverbiales peuvent bien se soumettre à un emploi adjectival, il n'en va pas de même pour l'arabe où l'emploi adjectival d'autres lexèmes est très restreint ne s'appliquant qu'aux substantifs. Toutefois, les items à caractère adjectival en arabe ont un comportement syntaxique bien diversifié : étant morphologiquement et sémantiquement des adjectifs, ceux-ci occupent des fonctions – autres qu'épithétique – en tant que constituant de la phrase.

Si nous avons pu établir en quelque sorte l'identité de l'adjectif en français et en arabe, de nombreuses autres questions autour de l'adjectivité et des unités adjectivées restent à résoudre.

Références bibliographiques

Bally, C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.

Baylon, C. et Fabre P., 1973, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris, Nathan.

Bordea, D., 2016, « Dynamique de l'affranchissement d'une partie du discours : l'adjectif en français », *LiBRI. Linguistic and Literary Broad Research and* Innovation, Volume 5, Issue 1, p.78-100

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

Creissels, D., 2006, *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Paris, Lavoisier.
Dabbache, A., 1992, *Le prédicat syntaxique en arabe*, Thèse de doctorat en Lettres, Aix-en-Provence.
Denis, D. et Sancier Château, A., 1994, *Grammaire du français*, Paris. Livre de poche.
Dixon, R.M.W. et Aikhenvald, A., 2004, *Adjective Classes, A Cross-linguistic Typology*, Oxford, OUP.
Feuillet, J., 1988, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique, Paris, PUF.*
Goes, J., 1999, *L'adjectif entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, De Boeck et Larcier s.a.Département Duculot.
Goes, J., 2017, « Que font les adjectifs dans le cadre du texte ? », Université d'Artois, Arras https://dspace5.zcu.cz/bitstream/11025/26574/1/Goes.pdf, p.33-41
Guillaume, J.-P. 1992, « Le statut de l'adjectif dans la tradition grammaticale arabe », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 14, fascicule 1, 1992
Kleiber, G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée », *Travaux de linguistique*, 2007/2 n° 55, p. 9-44.
Kerleroux, F., 1996, *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Lille, RU. du Septentrion.
Le Goffic, P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
Noailly, M., 1991, « Et tout le reste est littérature », *Langages*, 102, p. 76-87.
Noailly M., 1999, *L'adjectif en français*, Gap-Paris, Ophrys.
Remi-Giraud, 1991 , « Adjectif attribut et prédicat, Approche notionnelle et morpho-syntaxique », in De Gaulmyn M.-M. et S. *Rémi-Giraud*, (éds), *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 151-207.
Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
Salles, M., 2004, « Adjectif et adjectivité ou comment un substantif peut être plus adjectif qu'un adjectif », *L'Information Grammaticale*, N. 103, p. 7-12.
Tesnière, L., 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
Vassileva Albena, A., 2007, « Sur le traitement de la forme du signifié interjectionnel », *Langages*, 2007/1 n° 165. Pp. 115-122.
ابن يعيش ، شرح المفصل ، لبنان الطبعة: الأولى،- 2001 م
Ibn Ya'îš, 2001, L'explication de l'explicitation, Beirut.
الرضى ، رضى الدين محمد بن الحسينى الأسترباذى، شرح الرضى على كافية ابن الحاجب ، تحقيق إميل بديع يعقوب ، دار الكتب العلمية ، بيروت، لبنان، 1998
Al Radiy, 1998, Explication de Al Radiy, éd. Des Livres scientifiques, Beirut.
سيبويه ، الكتاب ، تحقيق عبد السلام هارون ، دار القلم ، القاهرة ، 1966
Sibawayhi, Abu Bishr 'Amr. 1966, '*Al-Kittab*. Edité et expliqué par Abdel Salām Harūn. Le Caire, éd. Dārul-Qalam, 1966.
تمام حسان، اللغة العربية معناها ومبناها، الهيئة المصرية العامة للكتاب ، القاهرة ، 1979.
Hassaan T. 1979, *La langue arabe, son sens et sa formation,* éd. L'agence égyptienne générale du livre, 1979.
عباس حسن ، النحو الوافى مع ربطه بالأساليب الرفيعة والحياة اللغوية المتجددة ، دار المعارف، القاهرة ، 1974
Hassan A., 1974, La Grammaire Complète, éd. Dar Al Ma'aref, Le Caire.

Dictionnaires

Encyclopædia Universalis (https://www.universalis.fr/dictionnaire/adjectivite/)
Le Nouveau Petit Robert, version électronique, 2001.
Dictionnaire *Mu'ğam Alma'ânî Al ğâmi',* version électronique. ((معجم المعانى الجامع ، النسخة الالكترونية
Almu'ğam Alwaşît, 2004, éd. Complexe de la langue arabe, Librairie internationale Al Cherouq, Le Caire.(مكتبة الشروق الدولية - مجمع اللغة العربية :المعجم الوسيط لناشر.)

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)

EL KHAMISSY Racha est Professeure en linguistique française et en linguistique contrastive au département de français de la Faculté des Langues (Al Alsun), Université Ain Shams (Egypte). Ses domaines de recherche sont la syntaxe, l'analyse contrastive, l'analyse du discours. Elle est l'auteure d'une douzaine de publications dont « L'étude de la pratique citationnelle dans la presse française et arabe à la lumière d'une linguistique comparative *», in Studii de gramatică contrastivă* n° 13, 2010, « Les titres de presse : entre jeux linguistiques et enjeux politiques »*, in Rielma n° 3,* 2010, « Les verbes causatifs dans les textes scientifiques : essai de typologie », *in Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses* Vol 31, n° 1, 2016 et « Sur les traces de la personne féminine dans le Coran : le cas de la sourate 'Les femmes' », *in Studii de gramatică contrastivă* n° 25, 2016.

BDD-A29300 © 2018 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:59:24 UTC)